

RÉPUBLIQUE FRANCAISEDÉPARTEMENT DES
HAUTES PYRENEES**DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL
du Syndicat Intercommunal d'Assainissement
de la Haute Vallée d'Aure**

SÉANCE DU 10 Avril 2025

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au comité syndical : 16
 En exercice : 16
 Présents : 10
 Absents : 6
 Procuration : 1
 Qui ont pris part à la
 délibération : 11

SÉANCE DU 10 avril 2025

L'an 2025, le 10 avril, à 14 H 00, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Jean Mouniq

Présents : Mrs Jean MOUNIQ, Jean PAUCIS, Bernard DURAND, Louis RICARD, Jean-Michel MARIA, Jacques SALAT, André DUBAN, Dominique FOURCADE-LAVIGNE, Jean-Michel ISOART et Michel TRESALET

Absents excusés : Mrs Didier BRUN et André MIR

Absents : Mrs Michel BESSONE, Jean-Luc VALENTIAN, Philippe SPITERI, Lucien FERRAS

A été désigné secrétaire de séance : Mr Jean-Michel ISOART

Monsieur Didier BRUN a donné procuration à Mr Jean-Michel MARIA

Date de la convocation

27 mars 2025

Date d'affichage :

27 mars 2025

Objet de la délibération :

Admissions en non-valeur

Le président présente l'état dressé au 20 mars 2025, par le Service de Gestion Comptable de Lannemezan, des titres qui n'ont pu être recouverts.

Cet état d'un montant de 2 696.12 € concerne des sommes restantes dues et présentées aux motifs de :

- combinaison infructueuse d'actes,
- poursuites sans effet,
- demande de renseignement négative,
- reste à recouvrer inférieur au seuil de poursuite.

Ces sommes portent pour la quasi-totalité sur le recouvrement des redevances d'assainissement et de modernisation pour des réseaux de collecte au titre des exercices 2012 à 2023.

Le comité syndical, le Président entendu et après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité :

- L'admission en non-valeur de ces titres pour la somme de : 240.85 € conformément au détail, ci-dessous :

2018 : 18.10 € (R10-170-2)
 18.10 € (R10-168-2)
 100.00 € (R10-168-1)
 1.43 € (R10-161-2)

2020 : 43.20 € (T-121-1)
 59.74 € (T117-1)

Délibération N°08-04-2025

2023 : 0.03 € (R12-79-2)
 0.17 € (R12-79-1)
 0.04 € (R12-244-2)
 0.04 € (R12-447-2)

Les sommes sont prévues au budget primitif 2025

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Président
Jean MOUNIQ



Le Secrétaire
Jean-Michel ISOART



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT
DE LA HAUTE VALLEE D'AURE**
Promenade du Bernet
65170 VIELLE-AURE